

ARTICLE 1	ORGANISATION La Ronde du Fort de l'Heurt de Le Portel-Plage est organisée par l'Amicale Le Drapeau et la Municipalité de Le Portel-Plage. Les courses sont ouvertes à tous les athlètes licenciés ou non licenciés* Les participants courent sous leur propre responsabilité, et les organisateurs se dégagent de tout vol
ARTICLE 2	CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE OU LICENCE SPORTIVE ATHLETISME CONDITION STRICTE POUR AVOIR UN DOSSARD Selon la nouvelle réglementation relative à la protection de la santé des sportifs et de la lutte contre le dopage, chaque participant non licencié devra présenter à l'inscription, la photocopie d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition, d'au moins de moins d'un an. Les coureurs licenciés fourniront la photocopie de leur licence sportive de 2012/13. Les mineurs devront fournir également ce certificat médical ou présenter une photocopie de leur licence sportive d'athlétisme, avec signature <u>obligatoire</u> d'un parent sur le bulletin d'inscription.
ARTICLE 3	SECURITE ET ASSISTANCE MEDICALE Les organisateurs sont garantis en Responsabilité Civile par la MAIRIE. La sécurité sur le parcours sera assurée par OPALE SECOURISME, LA POLICE MUNICIPALE, LES MEDECINS DU PORTEL, et d'une équipe de SIGNALEURS BENEVOLES INDIVIDUELLE ACCIDENT : les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; les non licenciés devront s'assurer personnellement
ARTICLE 4	DOSSARD Les dossards sont à retirer uniquement le jour de l'épreuve à partir de 10 heures salle des fêtes Yves Montand à Le Portel. Clôture des inscriptions 20 minutes avant chaque départ de course. RAPPEL aucun dossard ne sera délivré sans certificat médical ou photocopie de licence et autorisation parentale pour les mineurs.
ARTICLE 5	DROIT D'INSCRIPTION Gratuit pour les demandeurs d'emploi. A partir de Cadet 4 euros pour le 5 km, 3 euros pour les clubs du challenge du Boulonnais - 6 euros pour tous les participants au 10 km, 5 euros pour les clubs du Challenge du Boulonnais * Majoration de 2 euros le jour de l'épreuve. * chèque libellé à l'ordre de l'Amicale Le Drapeau Athlétisme
ARTICLE 6	HORAIRES ET DISTANCE 14 H 10 Ecole d'Athlétisme 2004 et après distance 400 m 14H 30 Poussins, poussines 2002- 2003 distance 1,3km 15 H 00 Benjamins, Benjamines 2000- 2001 distance 2,3 km 15 H 30 Minimes G et F 1998- 1999 distance 4,3 km 16 H 30 Courses des 5 et 10 km Cadets, Juniors, Séniors, Vétérans H et F (2 boucles de 5 km)
ARTICLE 7	RECOMPENSES Récompense aux 300 premiers inscrits. Coupes et primes aux 3 premiers de chaque catégorie, pour le 10 km., et récompenses au 1 ^{er} de chaque catégorie sur le 5km. Une grande tombola avec de nombreux lots sera organisée après la remise des récompenses.(présence obligatoire)
ARTICLE 8	RESULTATS ET CLASSEMENTS 18 H30 Salle des fêtes Yves Montand. Les résultats et classements seront affichés dans la salle et paraîtront dans le journal la Voix du Nord, ainsi que sur le site http://courtrauportel.canalblog.com IM-MEDIA.fr et le blog du Drapeau : http://courtrauportel.canalblog.com
ARTICLE 9	Cette course compte dans le cadre du Challenge du Boulonnais

REGLEMENT DE LA 10^{ème} RONDE DU FORT DE L'HEURT

De l'Eau, du Sable, du Vent

LE PORTEL-PLAGE

RESULTATS RECOMPENSES ET TOMBOLA

SALLE DES FETES YVES MONTAND

Les primes seront affichées dans la salle le jour de l'épreuve

PRIMES AUX 3 PREMIERS DE CHAQUE CATEGORIE SUR LE 10 KM

ET 1^{ER} DE CHAQUE CATEGORIE SUR LE 5KM

ECOLE D'ATHLETISME 2004 et après	14 h 10	400 m
POUSSINS Garçons et Filles 2002 - 2003	14 h 30	1,327 km
BENJAMINS Garçons et Filles 2000 -2001	15 h 00	2,297 km
MINIMES Garçons et Filles 98 - 99	15 h 30	4,337 km
CADETS SENIORS VETERANS Hommes Femmes	16 h 30	5 et 10 km

PARCOURS : Boucles sur Chemins et Plage

Départ Mont de Couppes - Parc de la Falaise - Vue Panoramique sur la mer

Descente sur la plage et arrivée Mont de Couppes

1 tour pour le 5 km et 2 tours pour le 10 km

RAVITAILLEMENT : Un ravitaillement sera offert à l'arrivée.

Deux ravitaillements sur le parcours 3e km et 6e km

Des douches et vestiaires sont à la disposition des participants, salle Carpentier.

RESPONSABLE :

✉ Monsieur HANON JEAN-PIERRE blog : <http://courtrauportel.canalblog.com/>

8 Route d'Equihen hameau d'Ecaut - 62360 SAINT-ETIENNE- AU - MONT